ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1964 N° 28

VARIATIONS OBSERVÉES DANS L'ORIENTATION DES JEUNES DIPLOMÉS VÉTÉRINAIRES CES DIX DERNIÈRES ANNÉES

THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplômé d'Université)

Présentée et soutenue publiquement en Mai 1964

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

Pierre, Benjamin, Joseph VISCARO

Né le 21 Mai 1939 à JUILLAN (Hautes-Pyrénées)

Président : M. PLANQUES, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs { M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.
M. LAUTIÉ, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

IMPRIMERIE PARISIENNE

16, Place du Salin, 16

TOULOUSE

1964

SUJET DE THÈSE

VARIATIONS OBSERVÉES DANS L'ORIENTATION DES JEUNES DIPLOMÉS VÉTÉRINAIRES CES DIX DERNIÈRES ANNÉES

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK - LEIDEN -

ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1964 N° 28

VARIATIONS OBSERVÉES DANS L'ORIENTATION DES JEUNES DIPLOMÉS VÉTÉRINAIRES CES DIX DERNIÈRES ANNÉES

THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplômé d'Université)

Présentée et soutenue publiquement en Mai 1964

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

Pierre, Benjamin, Joseph VISCARO

Né le 21 Mai 1939 à JUILLAN (Hautes-Pyrénées)

Président : M. PLANQUES, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs { M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.
M. LAUTIÉ, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Salin, 16
TOULOUSE

1964

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

MM.

Directeur . . . . . PONS.
Professeur honoraire . . . . . LASSERRE

PERSONNEL ENSEIGNANT
PROFESSEURS

Chaire de Pharmacie, Toxicologie . . . . . GODFRAIN.

Pharmacie et Toxicologie

Chaire de Physique et Chimie Biologiques et Médicales . . . . . RICO

Physique et Chimie Biologiques et Médicales.

Chaire : Anatomie des Animaux domestiques . . . . . PAVAUX

Anatomie descriptive - Extérieur
Anatomie appliquée

Chaire : Physiologie, Thérapeutique . . . . . PIERRE

Physiologie
Thérapeutique et Pharmacodynamie

Chaire : Histologie, Anatomie Pathologique . . . . . LOMBARD.

Histologie et Embryologie
Anatomie Pathologique

Chaire : Inspection et Contrôle des Denrées Alimentaires . . . . . LABIE.

Inspection des Viandes
Inspection du Lait

Chaire : Parasitologie . . . . . BRIZARD.

Zoologie appliquée
Parasitologie externe
Parasitologie interne
Clinique

Chaire : Pathologie médicale des équidés et des carnivores . . . . . DARRASPEN.

Pathologie médicale des équidés et carnivores
Législation vétérinaire
Clinique

Chaire : Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour ..... TOURNUT

Pathologie Médicale du bétail et des animaux de basse-cour
Clinique
Clinique externe

Chaire : Pathologie chirurgicale .... COULON

Technique chirurgicale
Pathologie chirurgicale
Clinique

Chaire : Pathologie de la Reproduction .... BERTHELON

Pathologie de la Reproduction
Obstétrique
Clinique

Chaire : Pathologie des Maladies Contagieuses ..... SAURAT.

Microbiologie - Immunologie
Maladies contagieuses - Police sanitaire

Chaire : Zootechnie .... PONS.

Ethnologie
Hygiène
Zootechnie
Economie Rurale

Chaire : Alimentation .... FALIU.

Botanique appliquée
Agronomie
Alimentation

MAITRE DE CONFÉRENCES

Microbiologie - Immunologie - Maladies Contagieuses - Police Sanitaire LAUTIE

CHEFS DE TRAVAUX

Pathologie Médicale - Législation Vétérinaire ..... LESCURE, Agrégé.
Pharmacie - Toxicologie ..... MILHAUD, Agrégé.
Pathologie chirurgicale ..... CAZIEUX.
Pathologie de la Reproduction ..... ROYAL.
Physiologie - Thérapeutique ..... FARGEAS.
Pathologie Médicale du Bétail et des animaux de basse-cour. . ESPINASSE.
Alimentation ..... GRIESS.

COURS COMPLEMENTAIRES
CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Droit vétérinaire ..... LINON.
Botanique ..... MORQUER.
Pisciculture ..... SECONDAT.
Agronomie ..... BRISEBOIS.
Economie Rurale ..... SIMONIN

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole, en date du 13 juin 1924).

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41546523_0097

A MA FEMME

A MA MÈRE

A TOUS LES MIENS

A MES AMIS

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR PLANQUES

de la Faculté de Médecine de Toulouse,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Qui nous fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

Hommages respectueux.

A NOTRE JURY DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Chevalier de la Légion d'honneur.

Qui nous a toujours éclairé de ses bienveillants conseils.

Témoignage de notre respectueuse reconnaissance.

MONSIEUR LE PROFESSEUR LAUTIÉ

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Qui a bien voulu faire parti de notre Jury.

Hommages respectueux.

A TOUS NOS MAITRES
DE L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE
DE TOULOUSE

INTRODUCTION

Profession ancienne, bien assise sur ses bases, bien déterminée dans ses droits, telle peut apparaître à un observateur superficiel la vétérinaire française. Deux siècles d'expérience derrière eux, une position stable et considérée, se glorifiant de noms tels que Guérin, Ramon, Leclainche, les vétérinaires français symbolisent agréablement aux yeux du profane l'image classique, inaltérable, conventionnelle et familière du médecin des bêtes.

Et pourtant quelle illusion. La vétérinaire actuelle n'est pas aussi bien assise sur ses bases qu'elle ne le paraît. Ses attributions ont changé, son adaptation aux nécessités du jour s'est imposée. Ces vingt dernières années ont vu les progrès de la science et de la technique en général déterminer l'éclosion de tout un éventail de spécialités autres que la clientèle rurale. Nombreux sont les vétérinaires ayant occupé ces nouvelles branches.

Ce phénomène s'est nettement accentué ces dix dernières années. Aussi dans cette étude nous nous proposons d'examiner les variations observées dans l'orientation des jeunes diplômés vétérinaires durant cette période. Dans une première partie nous les mettrons en évidence. Dans une deuxième partie nous essaierons d'en dégager les causes.

CHAPITRE PREMIER

MISE EN ÉVIDENCE DE LA VARIATION

I° Comparaison

ENTRE L'EFFECTIF DÉTAILLÉ DES VÉTÉRINAIRES FRANÇAIS EN 1951 ET EN 1963

	ANNÉE	
	1951	1963
— Total.	4 300	5 200
— Retraite ou n'exerçant plus (environ) . .	373	740
— Clientèle Canine (environ)	200	250
— Praticiens ruraux	3 000	3 200
— Divers — A.F.N.	270	116
Service de l'élevage et des Industries animales et Outre-Mer	180	Coopé. Agric. 46-196
Militaires de Carrière	150	136
Fonctionnaires des Services Vétérinaires.	114	276
Fonctionnaires Communaux	100	122
Services Vétérinaires de la Seine	63	60
Membres du Corps Enseignant des Ecoles Nationales Vétérinaires	56	73
Laboratoires. Recherche. Produits Médicaux etc	46	289
Directeurs de Centre d'insémination . .	15	15
Parlementaires.	12	16
Membres du Muséum d'Hist. Nat.	7	8
Haras.	23	22
Divers.	10	?

Il découle des deux statistiques qui précèdent que l'effectif total des vétérinaires issus de nos écoles a augmenté d'un cinquième en dix ans. Cet accroissement est normal et correspond en partie à l'accroissement numéraire du cheptel français et à l'augmentation plus que proportionnelle du nombre des interventions et des travaux nécessaires.

Pourtant quelques points particuliers tranchent nettement sur ce tableau. Si quelques branches ont gardé un nombre à peu près équivalent ou ont augmenté en proportion le nombre de leurs vétérinaires, d'autres au contraire sont caractérisées soit par un accroissement important de leur effectif, soit par une diminution notoire de ce dernier.

Le nombre des jeunes vétérinaires se destinant à la clientèle rurale exclusivement a nettement diminué proportionnellement. Nous en comptons en effet, deux cents de plus seulement qu'il y a dix ans. Un accroissement logique aurait donné 600 vétérinaires praticiens ruraux de plus, à savoir un total de 3 600 environ. Bien plus; si l'on tient compte de l'augmentation du nombre des espèces animales intéressées et de la sollicitude toujours croissante dont les animaux sont l'objet une conclusion s'impose : l'intérêt que portent les jeunes vétérinaires à la clientèle rurale à nettement diminué.

Inversement et confirmant en partie ce qui précède les carrières administratives, publiques, scientifiques pures et surtout l'industrie privée semblent bien avoir la faveur des jeunes.

Le nombre des vétérinaires fonctionnaires des Services vétérinaires a plus que doublé en dix ans. Nous en comptons en effet, 276 en 1963 contre 114 en 1951, répartis dans les proportions suivantes.

Fonctionnaires des Services Vétérinaires

Contrôleurs généraux	6
Inspecteurs en Chef, Directeurs départementaux	105
Vétérinaires Inspecteurs	23
Vétérinaires du Cadre Algérien affectés en France	37
Vétérinaires contractuels, inspecteurs d'abattoirs industriels	21

Dans le domaine de la recherche pure, du laboratoire, de l'industrie privée, la variation est encore plus sensible. Deux cent quatre vingt neuf vétérinaires occupent, en effet, ces branches soit six fois plus qu'il y a dix ans. Cet apport récent étant presque exclusivement constitué par des jeunes, il est facile de constater un fait entièrement nouveau; un diplômé sur sept s'est engagé dans cette voie.

Ceux-ci se répartissaient en 1963 de la façon suivante :

1° *Organismes privés :*

Alimentation humaine	8
Alimentation animale	66
Assurances	4
Aviculture	8
Entrepôts frigorifiques	3
Insémination artificielle	3
Instituts - Laboratoires	123

2° *Divers :*

Laboratoire Central de Recherche Vétérinaire	16
Laboratoire Régional de Recherche	1
Laboratoire de Recherche Vétérinaire	4
Institut National de la Recherche Agronomique.	
Centre National de Recherche Zootechnique	10
Centre National de Recherche Vétérinaire	14
Laboratoire dépendant du C.N.R.S	15
Institut Pasteur	14

Une mention spéciale doit être accordée au cas de l'alimentation animale. Cette branche pratiquement inexistante au sortir de la guerre, occupé à l'heure actuelle soixante six vétérinaires. Les chiffres, semble-t-il, n'en resteraient pas là, l'évolution générale du monde agricole provoquant une demande et un contrôle toujours croissant de produits de grandes qualités nutritives et de haute valeur énergétique.

Ces trois grands ensembles mis à part le nombre des vétérinaires occupant les autres débouchés de la profession en 1963 semble bien sensiblement égal ce qu'il était dix ans avant, compte tenu de l'accroissement global de l'effectif.

L'augmentation ou la légère diminution que l'on peut constater dans leurs rangs semble logique et répond, en apparence, à la demande. Aussi le nombre des vétérinaires exerçant leurs talents dans la clientèle canine, les débouchés d'Outre-Mer, les Abattoirs municipaux et l'enseignement a augmenté de façon progressive.

L'armée a vu diminuer ses effectifs. La proportion par rapport à l'ensemble reste, à peu de chose près, la même qu'en 1951.

Une remarque cependant, l'enseignement a vu ses effectifs augmenter d'un tiers en dix ans. Mais ce n'est pas là un fait prononcé et l'on ne peut parler de variation franche étant donné l'accroissement presque proportionnel du nombre des élèves et la complexité toujours croissant des matières à enseigner...

Restent deux cas particuliers, le cas de la retraite, le cas des vétérinaires algériens. Pour n'être pas une branche de la profession à proprement parler, la retraite influe cependant sur le changement observé dans la répartition des vétérinaires. Instituée depuis une dizaine d'années seulement, celle-ci draine à elle quelques 500 individus. Ces derniers étant, pour une grande majorité, d'anciens praticiens ruraux, elle entre pour une bonne part dans ce phénomène qui a provoqué l'éclaircissement de leurs rangs.

Quant aux vétérinaires Algériens, leur position est trop complexe, déterminée presque exclusivement par des causes politiques et non professionnelles. Aussi est-il impossible de retenir leur cas dans le sujet qui nous occupe...

2° Confirmation de cette variation

Interviews à Compiègne de 160 E.O.R. ayant terminé leur scolarité. Perspectives d'avenir.

Le tableau ci-dessous résume brièvement l'essentiel des désirs exprimés par 160 nouveaux diplômés en ce qui concerne leur profession.

Total	160
Voudraient faire :	
Clientèle rurale	60
Laboratoires-recherche	22

Viandes (Inspection)	10
Clientèle canine	9
Enseignement	7
Outre-Mer	6
Haras	1
Gentlemen-farmer	1
Mixtes et indécis	40

Notons toutefois que, sur 40 classés « Mixtes et Indécis » une vingtaine, soit la moitié pencherait plutôt vers la pratique rurale. L'autre moitié, constituée en majorité par des individus ayant quitté progressivement l'optique de la pratique courante pendant la scolarité, voudraient, tout de même garder un certain contact avec les animaux. L'inspection des viandes, les animaux de laboratoire, l'alimentation animale seraient les débouchés le plus souvent envisagés.

D'une façon générale les velléités des jeunes de 1963 ne font qu'appuyer et confirmer dans l'avenir le changement observé ces dernières années. Toutefois il est peu probable que la réalité donne un changement aussi net que ne le laisse supposer la comparaison faite entre la statistique réelle de 1963 et les projets de 1964. Une preuve en ce sens Pour n'avoir pas été aussi précis, un interrogatoire effectué en 1960 donnait des résultats analogues à ceux de 1963, résultats qui ne furent pas confirmés par la statistique réelle de 1962. Nous verrons d'ailleurs plus loin pourquoi.

EN RÉSUMÉ

Au cours de ces dix dernières années l'effectif total des vétérinaires issus des écoles françaises s'est accru d'un cinquième environ.

Loin de suivre de façon proportionnelle cet accroissement global, le nombre des praticiens occupant certaines branches de la profession, a varié dans des proportions considérables, et parfois surprenantes. Ainsi, marchant à l'encontre des

tâches nouvelles qui lui sont imparties, la masse des praticiens ruraux a diminué ses effectifs. Par contre le nombre des fonctionnaires des services vétérinaires à plus que doublé, le nombre de vétérinaires exerçant dans le domaine de la recherche, du laboratoire et de l'Industrie privée a été multiplié par sept. Bien plus, les aspirations des jeunes confirment et accusent pour l'avenir immédiat la variation observée.

DEUXIÈME PARTIE

CAUSES DE CETTE VARIATION. EXPLICATION

Généralités

Tout au long de cette deuxième partie il nous est donné d'analyser les causes présidant au changement d'orientation mis en évidence. Phénomène éternel, condition de toute évolution, le temps a modifié bien des choses. Dans le cas qui nous préoccupe, si la carrière à embrasser a changé, la position des jeunes à son égard a changé aussi. C'est pourquoi nous envisagerons : d'abord les causes tenant aux débouchés, les causes personnelles ensuite.

1° Causes tenant aux débouchés

D'une manière générale, la multiplicité toujours croissante des taches à accomplir a déterminé une demande de personnel accrue dans l'ensemble des branches. La pratique rurale et l'Armée mises à part, l'augmentation du nombre dans les différents domaines a été déterminée par la création de débouchés nouveaux et par la variation de certains débouchés en ce sens...

A) *Débouchés nouveaux*

Deux branches pratiquement inexistantes au sortir de la guerre ont pris une extension surprenante à l'heure actuelle :

l'alimentation animale,
l'aviculture.

L'alimentation animale.

Les aliments composés préparés pour le bétail ont envahi le marché français. Ces derniers tendent de jour en jour à remplacer, voire à supprimer dans certains cas, les productions fermières classiques. Le démarrage des jeunes, l'engraissement des adultes aux farines synthétiques, sont devenus monnaie courante à l'heure actuelle. Si l'agriculteur moyen les néglige encore souvent en pratique, le principe de leur nécessité et de leur efficacité est acquis. Leur emploi généralisé serait une simple question de temps.

Il va sans dire qu'une telle entreprise, centrée sur le forçage, un déséquilibre calculé de certaines fonctions et de certains organismes, nécessitait la collaboration et le contrôle de spécialistes vétérinaires. Ceux-ci ont su s'adapter à cette orientation nouvelle, puisque soixante-six chercheurs y travaillent. Nombreux sont ceux qui l'envisagent à l'heure actuelle.

L'aviculture.

Pour être une science bien ancienne, l'aviculture avait, néanmoins, toujours été pratiquement délaissée par le vétérinaire. A l'heure actuelle, la création de grands élevages industriels, la demande accrue, jointe à un prix de revient modique, ont obligé le vétérinaire à reconsidérer plus sérieusement le problème. La volaille étant par ailleurs, tout comme le porc, rien de plus que ce qu'elle mange, le problème de l'aviculture va de pair avec celui de l'alimentation animale.

B) *Débouchés augmentant le nombre de recrues*

La médecine canine.

Pour n'être pas d'institution récente, la médecine canine spécialisée constitue néanmoins une caractéristique de plus en plus typique de la vétérinaire actuelle. L'accroissement régulier du nombre des praticiens spécialisés dans cette branche traduit un phénomène contemporain, à savoir l'attention et la sollicitude toujours plus grandes portées par l'homme aux petits animaux; phénomène que souligne et qui détermine une élévation indiscutable du niveau de vie.

Le spécialiste des petits animaux trouvera dans son travail la possibilité d'approfondir certaines connaissances générales, la possibilité de réaliser quelques interventions spectaculaires, autrefois impossibles. Ce dernier connaîtra aussi, avec un peu de douceur, alliée à un certain amour des bêtes, le sentiment agréable, inconnu du praticien rural, d'être compris et parfois même aimé de son patient.

La tendance générale, l'avancement des connaissances et des techniques, font de la médecine des petits animaux un débouché nouveau, passionnant et lucratif pour qui a la vocation et la manière.

Les services vétérinaires.

Les services vétérinaires, dépendant du Ministère de l'Agriculture, contrôlent et supervisent à tous les échelons l'hygiène et la police sanitaire des animaux sur pied et l'inspection des denrées d'origine animale.

L'ambiance actuelle, les exigences du consommateur, l'augmentation du tonnage des denrées conditionnées, ont déterminé un besoin accru de spécialistes, en l'occurrence de vétérinaires. L'instauration des prophylaxies collectives, l'obligation de procéder et de diriger certaines d'entre elles sur l'ensemble du territoire, n'a pas été sans accuser dans une forte proportion ce besoin.

Aussi l'augmentation du nombre des vétérinaires sanitaires répond-t-elle à une nécessité du moment. Ce phénomène est en voie de se prononcer et de s'accentuer, le contrôle et l'hygiène des animaux et des denrées d'origine animale, quelles qu'elles soient, allant de pair avec un accroissement proportionnel du nombre des spécialistes.

L'enseignement vétérinaire.

L'enseignement vétérinaire, quant à lui, n'a pas échappé au bouleversement qu'a secoué l'enseignement en général. L'augmentation du nombre des étudiants dans nos écoles, la diversité et la complexité toujours croissantes des matières à enseigner, nécessitaient le concours d'un nombre accru de professeurs.

A l'heure actuelle, soixante-treize professeurs et chefs de travaux suffisent à peine, et dans des conditions combien difficiles (celles de l'enseignement en général d'ailleurs), à mener à bien leur tache. Bien qu'ayant augmenté leur effectif d'un tiers en dix ans, ceux-ci n'ont fait que suivre l'augmentation du nombre des élèves. Aussi, bien des places restent-elles encore vacantes. Il est difficile de dire quel serait l'effectif idéal souhaitable. Néanmoins, l'ensemble des personnes consultées à ce sujet pense qu'un corps enseignant composé de professeurs, chefs de travaux et assistants, totalisant cent cinquante personnes, constituerait tout juste un minimum nécessaire pour mener à bien la tâche qui lui est impartie.

Instituts. Laboratoires. Recherche. Industries.

C'est encore dans le domaine de la recherche, du laboratoire, de l'industrie chimique et pharmaceutique, que, toutes proportions gardées, la demande a été le plus accusée.

Ce phénomène tient d'abord à l'ambiance générale actuelle, ambiance caractérisée dans tous les domaines par la publicité, la propagande, la mise en valeur de tout ce qui est science pure, science fiction, technique, recherche, découverte. L'esprit moyen est plus ouvert qu'autrefois à ces questions.

L'avancement spectaculaire des connaissances actuelles, la multiplicité des techniques, la production toujours accrue des spécialités chimiques et pharmaceutiques nouvelles, ont nécessité, puis provoqué, cette demande de vétérinaires. Nul ne peut être plus compétent que ce dernier dans des questions animales. Leur emploi, autrefois négligé, dans les différents laboratoires, va s'accentuant de jour en jour. Ce phénomène s'est nettement accusé ces cinq dernières années. Les laboratoires privés offrent d'ailleurs parfois des conditions assez avantageuses.

On se pénétrera mieux de l'amplitude de ce mouvement devant le fait suivant : il y a actuellement sept fois plus de vétérinaires dans cette branche qu'il y a dix ans.

Abattoirs municipaux.

En ce qui concerne les vétérinaires municipaux, on ne peut parler à l'heure actuelle de véritable augmentation

d'effectif. Pourtant la question de ces derniers, garants de la salubrité des denrées d'origine animale conditionnées dans les abattoirs, se trouve liée à l'éternel problème de l'alimentation toujours plus saine et éclectique de l'homme.

Bien plus, à l'heure actuelle toutes les tueries particulières sont légalement et théoriquement supprimées depuis 1936. Celles-ci seraient remplacées par la construction de 600 nouveaux grands abattoirs répartis sur l'ensemble du territoire. La suppression de la fraude fiscale qui en découlerait amortirait à elle seule tous les frais de construction en trois ans à peine. Il va sans dire que seules des considérations mineures et personnelles ont, jusqu'ici, empêché l'aboutissement du projet. Néanmoins, sa réalisation est nécessaire et certaine.

Un fait se détache nettement. Chaque abattoir occupant au minimum un vétérinaire à temps plein, ceci porterait à 600 le nombre de praticiens nécessaires à cette nouvelle tache, soit l'effectif actuel de quatre promotions entières, soit encore un dixième de l'effectif total actuel.

Une conclusion s'impose : il y a là un énorme débouché nouveau, morceau de choix offert à la convoitise des vétérinaires.

La retraite.

Reste le cas un peu particuliér de la retraite. Sept cents vétérinaires n'exercent plus à l'heure actuelle, soit un vétérinaire sur sept ou encore cinq cents de plus qu'il y a dix ans. Voilà un contingent nouveau. Sa formation résulte à l'instauration de la retraite elle-même, de l'apparition d'une lassitude normale, jointes à la difficulté toujours plus grande de se tenir au courant, autant de phénomènes qu'une poussée déterminée des générations montantes accuse.

2° Causes personnelles

Généralités

Pour avoir une importance certaine, les nouveautés et les variations observées à propos des débouchés étudiés précédemment ne sauraient cependant masquer ou minimiser l'importance des raisons personnelles lorsqu'il s'agit

d'embrasser une carrière. Aussi, dans cette deuxième partie, nous est-il donné d'étudier l'influence plus que déterminante parfois des causes personnelles.

Celles-ci peuvent tendre schématiquement aux quatre points suivants, à savoir :

— une optique différente,

— une meilleure connaissance des débouchés,

— une meilleure connaissance de la rurale,

— une situation de famille changée.

Optique différente.

Il ne s'agit point d'une exception, pas plus que d'une nouveauté, de constater un changement d'optique du côté des jeunes vétérinaires. Ce phénomène est normal et traduit simplement une évolution générale, une position changée vis-à-vis des différents problèmes actuels. En un mot, il est normal que le jeune vétérinaire soit de son temps et fasse preuve des goûts du jour.

Dans le cas qui nous préoccupe, le changement d'optique semble, à lui seul, et presque indépendamment d'autres facteurs, conditionner la position des jeunes diplômés vis-à-vis des carrières militaires et des carrières d'Outre-Mer.

Ce phénomène est net dans le premier cas. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait attendre de la disparition progressive des chevaux dans l'armée, la carrière vétérinaire militaire offre un nombre de places accru, dans des conditions avantageuses. Ce changement tient à quelques attributions nouvelles, essentiellement un contrôle plus poussé des denrées consommables et surtout sa participation active, interdite au médecin, dans la mise au point d'armes spéciales, essentiellement en vue de la guerre atomique et bactériologique.

Les frais de scolarité supprimés, un avancement rapide et lucratif, une certaine liberté d'action comparativement à d'autres corps, auraient dû susciter des vocations et pourtant non; dix places sont offertes chaque année dans le Service Biologique Vétérinaire des Armées, trois seulement sont occupées en moyenne.

On ne trouve qu'une explication à ce phénomène. Les jeunes de notre époque sont sensibles au discrédit actuel qui supporte une armée vaincue en 1940, vaincue en Indochine, baffouée en Algérie. Pour eux la carrière militaire a perdu toutes ses grandeurs, elle n'a gardé que des servitudes.

En ce qui concerne l'Outre-Mer, le problème est sensiblement analogue. Ainsi la mise en valeur d'immenses territoires vierges nécessitait l'intervention d'un contingent accru de spécialistes de l'élevage. Pourtant l'offre n'a pas suivi la demande. L'hostilité des autochtones, le grand mouvement anticolonialiste actuel, l'accession brutale de nombreux pays à l'indépendance, ont créé une ambiance assez peu favorable aux vocations. A l'heure actuelle, un léger mouvement serait à nouveau amorcé; il est cependant trop tôt pour en tirer des conclusions.

Meilleure connaissance des débouchés.

Il semble bien que, déjà au départ, les connaissances générales, la publicité actuelle, les moyens d'informations dans leur ensemble et surtout les publications, contribuent à donner aux jeunes du moment une meilleure connaissance, très vague certes, mais variée, des débouchés en vue.

Phénomène déterminant en ce sens, l'ensemble des études, du concours à la quatrième année d'études, tend de plus en plus à prendre un caractère scientifique toujours plus accusé.

Ainsi, au cours des divers remaniements successifs des programmes, l'ensemble des matières philosophiques et culturelles a cédé le pas à un enseignement de base plus positif. Les années qui ont précédé ont vu le développement de certains cours, de plus en plus théoriques et précis, provoquer le dédoublement de certaines chaires.

Il y a évidemment là matière à réflexion et le terrain est mieux préparé, semble-t-il, en vue de débouchés autres que la clientèle.

Bien plus, la propagande et la réclame, elles-mêmes, se sont intensifiées à l'heure actuelle; chaque année bon

nombre de conférenciers font état de leurs opinions, de leurs conclusions, de l'avenir, mettant en relief certains aspects incertains de la vétérinaire. Nous sommes dans un siècle de publicité. Qui plus est, le jeune étudiant, lui-même, conscient de son ignorance, sollicite ces entretiens et les provoque. Témoin cette audience obtenue dernièrement de Monsieur le Ministre de l'Agriculture par un groupe d'élèves de l'Ecole d'Alfort, audience très cordiale, paraît-il, au cours de laquelle, deux heures durant, fut effectué un tour d'horizon de la vétérinaire actuelle. Notons en passant que, contrairement aux vœux exprimés par l'ensemble des représentants des praticiens, les dirigeants de la profession avaient négligé, pour ne pas dire redouté, de le faire.

Tel apparaît un des aspects psychologiques de l'étudiant vétérinaire actuel. Le résultat est confirmé par une enquête effectuée chaque année à l'Ecole de Lyon. En voici le schéma pour l'année 1963 :

A la question posée : « Que comptez-vous faire à la sortie de l'école ? », les élèves ont répondu de la façon suivante :

ANNÉE	CLIENTÈLE Exclus	RURALE N. excl.	CLIENTÈLE CANINE	VIANDES	LABO-RECH	ASS. TECHN.
I.	10	10	8	2	8	1
II.	12	3	2	2	2	1
III.	6	7	6	3	2	3
IV.	7	10	10	3	7	5

PRIVÉ	ADMINIS.	ENSEIGNE.
5	1	2
3	1	0
4	1	1
7	5	5

Il est intéressant de constater que le nombre des élèves s'intéressant à la clientèle rurale diminue assez sensiblement de la première à la quatrième année.

A la question : « Envisagez-vous une spécialisation ? » :

ANNÉE	VIANDES	EXO.	BACTÉRIO.
I.	2	1	0
II.	1	2	3
III.	4	4	2
IV.	3	6	7

En quatrième année, sur un total de cinquante-neuf élèves, seize envisageaient une spécialisation.

Meilleure connaissance de la pratique rurale.

Un phénomène tout à fait nouveau a vu le jour ces dix dernières années; au sortir de l'école, les nouveaux diplômés connaissent mieux que leurs anciens le vrai visage de la pratique rurale. De plus en plus, en effet, l'augmentation du cheptel, l'instauration des prophylaxies collectives obligatoires, l'habitude prise par les praticiens de partir en vacances, ont poussé ces derniers à prendre des aides et des remplaçants.

Nombreux étaient, au sortir de la guerre, les praticiens installés sans avoir jamais effectué ni aide ni remplacements, n'ayant même parfois jamais fait une injection sous-cutanée. A l'heure actuelle, la quasi-totalité des étudiants échappe à ces déboires et l'on rencontre souvent des « première année » se glorifiant de quelques 10 000 vaccinations anti-aphteuses, voire à l'occasion de remplacements.

Dans le sujet qui nous occupe, un fait domine : au sortir de l'école, l'étudiant vétérinaire connaît mieux qu'autrefois les bons et surtout les mauvais côtés de la pratique rurale.

Les bons côtés tiennent aux faits suivants : au cours de ses périples, le remplaçant à goûté aux satisfactions que procure une vie au grand air, saine qui plus est, en dépit de la promiscuité animale. Ce dernier côtoie toutes sortes de gens, de tous milieux. Viennent s'ajouter à ceci la satisfaction que procure le sentiment certain d'être utile et efficace. Un certain luxe, une position en vue, les avantages qu'apportent les associations de plus en plus nombreuses, constituent l'essentiel de tout ce qu'il y a de noble et d'agréable dans cette branche.

Quant aux inconvénients, ils sont nombreux. L'étudiant a connu les servitudes classiques de la plupart des professions libérales. Un dérangement continuel, une fatigue physique non négligeable, n'en sont pas les moindres. Pour n'être pas négligeables, ceux-ci s'estompent vite devant le surmenage, l'obsession constante, la fonctionnarisation découlant de l'instauration des prophylaxies collectives. La vac-

cination antiaphteuse obligatoire sur tout le territoire national, la tuberculination progressivement généralisée au cours de ces dernières années, ont augmenté d'un tiers environ la tâche des praticiens. Ceux-ci ont connu, avec elles, les déboires tenant à la fonctionnarisation partielle, ils ont connu entre autres l'esclavage des écritures et de la paperasserie.

Qu'en est-il à propos de l'étudiant ?

Ce dernier a sacrifié délibérément ses vacances. Il est parti chez un praticien inconnu, dans une région inconnue, au milieu de bêtes et de gens inconnus, approuvé ou non, souvent discuté, voire même repoussé. Travaillant à la pièce, menant une vie de forçat, loin de toute affection, il a moissonné un capital appréciable certes, mais au prix d'un travail fastidieux, sans attrait, d'une lassitude, voire même d'un dégoût certains. Bien plus, la diversité des méthodes, toutes différentes avec le lieu, instituées rapidement par des fonctionnaires éloignés et utopistes, lui ont laissé l'impression pénible d'un « laisser aller » et d'un manque d'organisation vraiment trop accusés.

Quant aux remplacements, ceux-ci n'ont certes pas eu une influence aussi néfaste. Pourtant ils ont permis une vue plus positive, plus objective de la réalité, toujours assez éloignée des rêves de jeunesse.

Conséquences immédiates, l'étudiant a pris une certaine habitude de vivre luxueuse; il est entraîné dans un cercle vicieux; il fera à contre-cœur un travail fastidieux lui permettant de subvenir aux frais de voiture, d'arrondir son budget familial ou simplement de soulager celui de ses parents.

En un mot, l'étudiant traverse en fin de scolarité une crise. Il connaît surtout les mauvais côtés de la profession. Il a vu aussi la nécessité d'une évolution rapide, condition de son adaptation aux situations nouvelles.

Situation de famille changée.

La situation de famille des jeunes diplômés a bien changé, quant à elle, au cours de ces dix dernières années. Ce phénomène tient aux origines d'abord, à la situation matrimoniale

ensuite. Ainsi le nombre de ruraux purs entrant dans nos écoles a diminué régulièrement, laissant la place à des élèves issus de familles d'ascendance paysanne ou campagnarde, certes, dans la plupart des cas, mais de caractéristiques plus citadines. Ces derniers sont, moins sérieusement que les fils d'agriculteurs ou de vétérinaires, branchés sur la clientèle rurale. Aussi leur choix est-il plus éclectique et bien plus sujet aux causes du moment.

Autre point très important et tout à fait nouveau, incompréhensible même à l'occasion des anciens, un étudiant sur deux est marié dans nos écoles. Sur 160 E.O.R. effectuant leur stage à Compiègne en 1963, 81 étaient mariés. Inutile de préciser qu'une bonne partie de l'autre était en bonne voie de l'être. Quarante avaient des enfants.

Autre chose, une grande partie d'entre eux, et contrairement à ce que firent leurs anciens, ont épousé des citadines. La majorité travaille dans des bureaux, dans l'enseignement, se trouve même souvent titulaire d'une licence. Il va sans dire que, ces dernières désirant conserver leur métier, garant d'une plus grande indépendance, leurs maris se trouvent en bute à des problèmes d'installation aigus. Ce phénomène serait déterminant à première vue quant à la désaffection que subit à l'heure actuelle la clientèle rurale.

Pourtant un fait se détache : qui dit mariage, dit besoin d'argent. A tout compte fait, une bonne clientèle rurale vaut plus, de ce point de vue, que deux places de fonctionnaires. Elle possède, en outre, l'avantage de ne poser aucun problème aigu d'examens, de capacité, de logement; elle peut être occupée immédiatement.

Ainsi, tout compte fait, si le mariage des étudiants a provoqué dans bien des cas une hésitation, un changement d'optique en fin de scolarité, les nécessités du moment refoulent ces derniers vers l'abri tout proche et combien accessible de la clientèle rurale.

CONCLUSION

Quelles conclusions tirer de cette étude ?
Elles seront très générales, assez élastiques et surtout elles ne caractérisent que le présent, à la rigueur l'avenir immédiat de la profession vétérinaire.

Nous sommes en pleine évolution. Les dix années passées ont vu les nouveaux diplômés se désintéresser progressivement de plus en plus de la clientèle rurale et de l'armée. Leur choix irait, plus qu'autrefois, aux carrières administratives et surtout à des débouchés plus théoriques et plus scientifiques, à savoir, le laboratoire, la recherche, les industries alimentaires et pharmaceutiques.

Cette variation s'expliquerait de la façon suivante: En ce qui concerne la clientèle rurale et la carrière militaire, si les places sont nombreuses, le cœur n'y est pas. Par contre, les autres gros débouchés concilient une demande importante à un attrait réel et prononcé. Deux faits particuliers tempèrent très fermement cette variation, une situation matrimoniale changée des jeunes et les gains substantiels inhérents à la pratique rurale.

D'un point de vue plus général, envisageant l'avenir, nous pouvons affirmer :

La vétérinaire amorce un tournant. Ce dernier est réel; pourtant il n'est pas franc, soumis à des hésitations. Les jeunes ont compris la nécessité de s'adapter aux conditions nouvelles.

Pourtant, la peur de l'aventure, la hantise de l'avenir, l'inertie et la suffisance légendaire des anciens, ont freiné un bon mouvement, ont accusé le retard.

La vétérinaire conservera-t-elle ses prérogatives actuelles, retrouvera-t-elle ses prérogatives perdues ? Nul ne saurait l'affirmer à l'heure actuelle. Au train où vont les choses, le tournant doit être pris au moment voulu, avec les moyens et la détermination nécessaires. Toute autre solution conduit inévitablement à la catastrophe.

Vu : *Le Professeur de l'École Vétérinaire,*

Rapporteur,

E. DARRASPEN.

Vu : *Le Directeur de l'École Vétérinaire,*

P. PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse,*

PLANQUE.

Vu : *Le Doyen,*

pour le Doyen, l'Assesseur,

BLANC.

N° 716.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Toulouse, le 6 mai 1964.

Le Recteur,

Président du Conseil de l'Université,

LOYEN.

BIBLIOGRAPHIE

— L'encombrement et l'avenir de la profession vétérinaire. Auteur : PEYTAVIN André. *Thèse,* Fac. de Paris, 1952.

— L'Action Vétérinaire, 167, rue de Crimée, Paris (19e).

— *Annuaire Vétérinaire Roy.*

— *Bulletin du Syndicat national des Vétérinaires français.*

— *Revue de Médecine Vétérinaire* publiée par le Corps enseignant des Ecoles de Lyon et de Toulouse.

— *Trait-d'Union.*

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction. 11

II. Chapitre premier. 13

Mise en évidence de la variation.

Statistique de 1951 et 1963.
Confirmation de cette variation (interrogatoire de 160 nouveaux diplômés sur leurs projets).

III. Deuxième partie. 19

Causes de cette variation.

Causes tenant aux débouchés.
Débouchés nouveaux :
Alimentation animale.
Aviculture.
Débouchés augmentant le nombre des recrues :
Médecine canine.
Service Vétérinaire.
Enseignement.
Instituts - Laboratoire - Recherche - Industrie.
Abattoirs municipaux.

Causes personnelles.
Optique différente.
Meilleure connaissance des débouchés.
Meilleure connaissance de la rurale.
Situation de famille changée.

IV. Conclusion. 33

V. Bibliographie. 37

VI. Table des matières. 39